



AGIR SUR LE MONDE PAR UNE ACTION CITOYENNE



L'éducation populaire ouvre la
voie des possibles

LUNDI 17 NOVEMBRE 2014

ACTES

Cette journée est le fruit d'un travail collectif mené par les membres (associations et Crajep) de la Commission Education populaire du Cnajep.

La Commission Education populaire s'est réunie tout au long de l'année 2014 pour échanger sur des sujets de fond, pour mutualiser les ressources sur des dossiers thématiques et mener des actions comme cette journée.

La Commission Education populaire

ACE
AFA
ANIMAFAC
AOREVEN
ATD QUART MONDE
CCSC VOLONTARIAT
CEMEA
CMJCF
CNFR
CRAJEP AQUITAINE
CRAJEP BOURGOGNE
CRAJEP BRETAGNE
CRAJEP CENTRE
CRAJEP LIMOUSIN
CRAJEP LORRAINE
CRAJEP LANGUEDOC ROUSSILLON
CRAJEP MIDI-PYRENEES
CULTURE ET LIBERTE
EEUDF
FAGE
FCPE
FCSF
FFCU
FFMJC
FLL
FNCIVAM
FNCMR
FNEPE
FRANCAS
FRMJC
FSPVA PACA
IFAC
CPCV
LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT
MRJC
PEC
REMPART
REN
FGDF
SOLIDARITES JEUNESSE
UFAL
UNHAJ
VACANCES ET FAMILLES

Nos partenaires

INJEP
COLLECTIF POUVOIR D'AGIR
LA QUADRATURE DU NET
APRIL, LIBRE ASSOCIATION
JETS D'ENCRE
NOE CONSERVATION
F3E
COLLECTIF « POUR UN AVENIR SOLIDAIRE »

SOMMAIRE

Ouverture de la journée par Daniel Fredout, vice-président « Education populaire » du Cnajep	3
Problématique de la journée	4
Conférence : la démocratie en question(s), par Loïc Blondiaux	5
Bilan des démocraties.....	5
Comment repenser la démocratie, à l'aune de cette situation ?	7
Table ronde « Education à la citoyenneté et pouvoir d'agir »	10
Ateliers : l'éducation populaire : du discours à l'action.....	13
Synthèse et mise en perspective par Jean-François Draperi	21
Cloture par Irene Pequerul, présidente du Cnajep.....	23

Ouverture de la journée par Daniel FREDOUT, vice-président « Education populaire » du Cnajep

La présente journée – qui s’articulera autour d’une matinée de conférences et d’une après-midi d’ateliers interactifs – a vocation à explorer l’ouverture des possibles, permise par l’éducation populaire, et ce pour la troisième année consécutive. Près de 150 personnes se sont d’ailleurs inscrites à cette rencontre, ce qui atteste de l’intérêt porté à toutes ces thématiques, par l’ensemble des acteurs en présence, aussi divers qu’impliqués, sur le terrain.

Après avoir remercié chaleureusement toutes les personnes qui ont rendu possible l’organisation de cette journée, Daniel FREDOUT rappelle en outre que trois ministres en charge des questions ayant trait à l’éducation populaire se sont succédé, au cours de l’année qui vient de s’écouler, lesquels ont tous fait montre d’une certaine permanence dans la réaffirmation de l’importance que revêt l’éducation populaire dans la société actuelle. Il convient donc de se saisir de cette opportunité pour être force de proposition dans l’élaboration des politiques publiques, afin que cette inclination du gouvernement à promouvoir l’éducation populaire – dont tous les acteurs présents ce jour sont convaincus, de l’efficacité – se traduise par des avancées réelles, sur le terrain.

Si les organisateurs de cette manifestation auraient pu thématiser cette journée en focalisant leur attention sur l’un des éléments en particulier de cette co-construction des politiques publiques, ils ont finalement jugé pertinent d’embrasser toutes les thématiques via lesquelles l’éducation populaire pouvait contribuer à déboucher sur des actions citoyennes concrètes. Un tel parti pris a été retenu, eu égard à la crise criante que traverse aujourd’hui les régimes démocratiques occidentaux, comme en attestent les taux d’abstention très élevés aux dernières élections ou le comportement peu louables de certains hommes politiques, qui portent le discrédit sur l’ensemble de cette classe et favorise la montée des extrêmes.

Dans un tel contexte, il semble important de réfléchir à la manière la plus efficace de promouvoir une action citoyenne forte et ciblée, étant entendu qu’il est évident, à ce stade, qu’il est impossible de s’en remettre à la seule classe politique pour résoudre tous les maux de la société actuelle. Il est également primordial de s’interroger sur la forme de démocratie qui serait la plus appropriée dans le contexte actuel. Pour ce faire, la parole est donnée à un spécialiste des sciences politiques, en la personne de Loïc Blondiaux.

Problématique de la journée

Dans le contexte de crises multiples (politique, économique, sociale, écologique) que nous traversons, l'éducation populaire est appelée à relever de nombreux défis.

Utile, plurielle et engagée, l'éducation populaire investit une grande diversité de champs (éducation, culture, loisirs, intervention sociale,...). L'une de ses contributions essentielles se situe dans le renforcement de la capacité des citoyens à agir collectivement. L'enjeu est de taille, la citoyenneté active constituant un puissant vecteur de reconnaissance et d'émancipation pour l'individu, en même temps qu'un levier essentiel de l'évolution et de la transformation de la société.

A l'heure où les signes d'un malaise démocratique se font de plus en plus alarmants, comme en témoigne la défiance croissante exprimée dans les urnes et dans les enquêtes d'opinion ; à l'heure aussi où de nouvelles formes de mobilisation voient le jour, où des mouvements civiques et sociaux se structurent, où des instruments participatifs se multiplient, l'éducation populaire a un rôle majeur à jouer pour renforcer le pouvoir d'agir des citoyens et recréer le lien de confiance qui constitue le ciment de notre démocratie.

Afin de débattre de ces enjeux, le Cnajep organise une rencontre 100 % EDUC' POP' sur le thème : « Education populaire et action citoyenne »

Cette rencontre vise à explorer les interactions entre éducation populaire et action citoyenne et à donner à voir la vitalité, l'actualité et l'utilité des pratiques de l'éducation populaire, de ses démarches et de son projet. Un projet d'émancipation individuelle et collective. Un projet de transformation sociale. Un projet qui vise à révéler et à renforcer la capacité de chacun à comprendre et à agir sur le monde.

Bilan des démocraties

Loïc BLONDIAUX, Professeur de sciences politiques, souligne, en préambule, l'accélération sensible de la prise de conscience des difficultés rencontrées par les régimes démocratiques occidentaux. Il y a cinq ans à peine, en effet, ceux qui auraient répondu par l'affirmative si on leur avait demandé si la démocratie était en crise étaient loin d'être majoritaires. A l'heure actuelle, en revanche, le problème démocratique semble bien réel et ceux qui interrogent le fonctionnement de ce type de régime politique ne constituent plus, loin s'en faut, une minorité.

Travaillant depuis de nombreuses années sur la démocratie participative et la prise en compte de l'opinion, Loïc BLONDIAUX explique porter, sur toutes ces questions, un regard sociologique, un regard de théoricien et un regard de chercheur en action. Il a d'ailleurs créé un mastère spécialisé sur toutes les questions de démocratie participative, souscrivant pleinement à la définition de Robert Dahl selon laquelle la démocratie n'est autre que l'égalité possible, pour chaque citoyen, d'influencer la décision collective. La démocratie nécessite en outre, pour fonctionner, le respect des libertés individuelles et la séparation des pouvoirs. Partant de là, il conviendra de s'interroger sur l'existence d'une réelle démocratie en France, à l'heure actuelle, et sur la capacité de ce régime à perdurer encore longtemps.

En France, la forme démocratique qui prévaut à l'heure actuelle n'est autre que la démocratie représentative, laquelle était pourtant loin d'être plébiscitée par les Grecs, fondateurs de ce type de régime, qui privilégiaient quant à eux une très forte rotation des charges.

Ceux qui ont constitué les institutions françaises, à la fin du 18^{ème} siècle, détestaient pour leur part la démocratie, qui symbolisait selon eux le désordre et l'obscurantisme. Tout en mettant en place un nouveau cadre, visant à mettre un terme à l'absolutisme royal ayant régné en France durant des décennies, ces derniers souhaitaient, dans le même temps, se prémunir contre la démocratie directe, jugé totalement archaïque et contre-productive.

Le premier argument mettant à mal la démocratie directe est d'ordre technique. Il semble en effet difficile, voire impossible, de réunir le peuple dans un seul et même lieu.

Le deuxième argument allant à l'encontre d'une possible démocratie directe est d'ordre sociologique. Les citoyens, qui sont avant tout des producteurs et des consommateurs, n'auraient en effet pas suffisamment de temps à consacrer à la chose publique, ce qui rendrait impossible l'avènement d'un tel régime. Selon l'abbé Sieyès, la démocratie athénienne a pu tenir grâce à l'esclavage, dont l'abolition a fortement mis à mal la disponibilité des citoyens. Sans esclaves, la démocratie directe ne serait par conséquent plus possible.

Le troisième argument avancé pour contrer ceux qui prétendraient promouvoir la démocratie directe revient à considérer que le peuple ne serait pas suffisamment compétent, n'aurait pas suffisamment de lumière ni de « loisirs » (selon le terme de Montesquieu) pour prendre des décisions. Celui-ci se trouve donc contraint de désigner des représentants plus à même de faire prévaloir l'intérêt général que lui-même, s'en remettant par là même à la démocratie représentative et à ses vertus. Cet argument prévaut donc encore à l'heure actuelle, ce qui explique que la démocratie représentative se soit imposée comme la seule option possible.

Ce régime n'en subit pas moins, au jour d'aujourd'hui, une crise majeure d'efficacité et une remise en cause de sa légitimité, les deux se nourrissant l'une l'autre.

La capacité d'agir du pouvoir politique – face au pouvoir économique, à la dictature des marchés, à la globalisation et au pouvoir sans limites des banques, autant de phénomènes et d'acteurs qui ont largement pris le pas sur lui – est en effet questionné. Le véritable pouvoir ne se situe donc plus, aujourd'hui, dans les institutions politiques, ce qui pose un problème majeur.

Les gouvernements sont impuissants à relever les défis qui menacent l'existence même des régimes démocratiques en place, se révélant notamment incapables d'agir au-delà des frontières nationales.

Les démocraties représentatives sont en outre incapables de se projeter sur le long terme et n'ont en ligne de mire que la prochaine élection, comme l'a notamment très bien montré Pierre Rosanvallon.

Les gouvernants ne sont donc pas en capacité d'imposer les choix de changements structurels qui s'imposeraient pourtant si l'on voulait préserver les conditions d'une vie démocratique et acceptable sur terre. Parallèlement, force est de constater que le pouvoir politique s'est sensiblement affaibli au fil du temps, déléguant une partie de ses prérogatives à d'autres acteurs – agences ou institutions, telle que l'Union européenne – qui ne sont plus responsables devant le peuple de leurs actes ou de leurs décisions, lesquels influe pourtant beaucoup sur la vie des populations.

Cet affaiblissement structurel du pouvoir politique constitue une réalité, même si celui-ci se double d'un renforcement des prérogatives des gouvernants dans certains domaines, parmi lesquels la sécurité publique. Cet affaiblissement entraîne une crise de légitimité et une défiance vis-à-vis du pouvoir politique, laquelle défiance dérive parfois jusqu'à l'expression d'un sentiment de haine, de plus en plus exacerbé, vis-à-vis des acteurs politiques.

Cette évolution est tout à fait stupéfiante et ne semble pas en passe de s'inverser à un horizon assez bref. Ce phénomène ne présente en effet aucun signe de réversibilité et l'heure serait plutôt au soupçon vis-à-vis d'élites susceptibles d'ourdir des complots mettant à mal le bien-être des populations. Ce sentiment est d'ailleurs d'autant plus fort que les populations trouvent sur le web des raisons de renforcer ce soupçon.

Ces mêmes populations éprouvent un vif sentiment de dépossession démocratique, nourri par l'épisode du traité constitutionnel européen, dont la portée n'a pas été suffisamment mesurée à l'époque. Dans un tel contexte, marqué par le sentiment quasi-généralisé d'une impuissance politique exacerbée, les catégories populaires et les jeunes sont celles qui sont le plus en retrait par rapport au jeu politique traditionnel. Le taux d'abstention atteint de tels niveaux parmi ces couches de la population que les gouvernements estiment ne plus avoir de dettes vis-à-vis de ces dernières. On assiste ainsi à un tournant oligarchique des démocraties occidentales, lié au fait que les catégories populaires votent de moins en moins.

Au vu de tous ces éléments, le constat dressé par Loïc BLONDIAUX est pour le moins négatif et pessimiste concernant l'avenir de la démocratie. Ce dernier estime en effet que des scénarios se dessinent en faveur d'un effondrement des institutions politiques nationales, qui pourrait se traduire soit par un transfert du pouvoir à des autorités en charge de gérer les crises économiques mondiales, comme cela a été le cas pour la Grèce récemment, soit par l'arrivée au pouvoir d'acteurs préconisant des solutions autoritaires. Pour l'heure, en tous cas, force est de constater que l'avenir de la France serait davantage hongrois que démocratique, compte tenu du risque important de voir les leaders d'extrême-droite accéder au pouvoir par les urnes dans plusieurs pays développés.

Comment repenser la démocratie, à l'aune de cette situation ?

Dans un tel contexte, il convient sans nul doute de renouveler les institutions démocratiques, si l'on souhaite sauver celles-ci du marasme.

Pour ce faire, la démocratie devra se déployer dans trois univers distincts ou « espaces de pratique », lesquels devront nécessairement coexister et vivre simultanément en parallèle, tout en entretenant des liens les uns avec les autres.

Avouant se méfier du vocable de « démocratie participative » sur lequel il travaille pourtant depuis plusieurs années, Loïc BLONDIAUX se propose alors de présenter les trois grandes dimensions que devra revêtir la démocratie, dans les prochaines années, si celle-ci entend se renouveler suffisamment en profondeur pour garantir sa pérennité. Trois grandes dimensions qui sont autant de chantiers de rénovation ou de leviers de réformes.

L'espace de la démocratie institutionnelle ou représentative

A l'heure actuelle, cette forme de démocratie tente d'occuper tout l'espace. En dépit des lacunes dont celle-ci est porteuse, Loïc BLONDIAUX affirme ne pas être favorable à un renversement total de cette forme de démocratie. Il semblerait en effet difficile de se passer d'élections ou de représentants élus. Pour autant, il conviendrait de réformer en profondeur la manière dont fonctionne cet espace institutionnel, en luttant notamment contre la professionnalisation de la sphère politique. Les mandats électoraux doivent ainsi s'appréhender comme une charge, et non comme une profession à part entière. Pour ce faire, il faut favoriser la diversification de la classe politique et éviter le cumul des mandats.

Il faut penser d'autres formes de représentations politiques, en vue de tendre, notamment, vers l'avènement d'une 6ème république écologique. Pour ce faire, deux voies sont envisageables : celle du Front de Gauche réclamant la mise en place d'une constituante débouchant sur l'instauration d'une sixième république ; ou celle prônée par d'autres acteurs, sollicitant eux aussi la mise en place d'une assemblée constituante, dont les membres seraient tirés au sort afin de faire table rase du passé (comme cela vient d'ailleurs d'être tenté en Islande).

Loïc BLONDIAUX jugerait par ailleurs pertinent de réfléchir à l'instauration du vote obligatoire, déjà en vigueur dans certains pays.

L'espace à renforcer : celui de la démocratie citoyenne

Le renouvellement de la démocratie occidentale ne se fera pas sans une place donnée à la démocratie citoyenne, laquelle s'oppose de fait à la démocratie institutionnelle, dont il vient d'être question.

Selon les Grecs, fondateurs de l'idée même de démocratie, tous les citoyens sont capables de porter des jugements sur la chose publique. Cette idée doit par conséquent s'incarner et toute démocratie institutionnelle doit ainsi se trouver confrontée à une « contre-démocratie », selon les termes mêmes de Pierre Rosanvallon.

Partant de là, un régime qui se prétendrait démocratique – et dans lequel les citoyens auraient renoncé à exercer un quelconque contrôle ou à émettre une quelconque critique, voire à faire montre de la moindre vigilance vis-à-vis des institutions – serait condamné à ne plus être démocratique. Cette idée se retrouve tout à la fois chez Thucydide, qui affirme que les citoyens qui ne s'intéressent pas à la politique représentent un risque pour la démocratie, et chez Tocqueville, qui fustige le repli sur soi.

C'est pourtant cette tendance qui prévaut dans les sociétés occidentales actuelles, au sein desquelles le système capitaliste a infantilisé les citoyens et les a transformés en consommateurs, provoquant par là même un endormissement quasi-généralisé de ces sociétés.

Favoriser l'expression d'une forme de démocratie citoyenne revient à prôner le réveil des citoyens. C'est en effet au sein de la société elle-même que résident les sources de l'innovation politique mais aussi les solutions qui pourront être apportées aux maux de la société. Tout porte en effet à croire que les solutions ne viendront pas d'en haut, mais sont à rechercher dans les groupements citoyens tels que le mouvement des indignés ou le collectif « démocratie ouverte », pour ne citer qu'eux.

Ces collectifs sont porteurs de solutions et d'idéaux qui ont largement déserté les cercles en faveur de la démocratie représentative. Ils prônent notamment l'idée selon laquelle les citoyens sont capables de prendre des décisions lorsqu'on leur en donne la possibilité. Ils sont compétents et tout à fait capables de prendre leur destin en main à l'échelle locale, pour remédier au mieux aux faiblesses, au pire aux trahisons de la classe politique en poste. Sans appréhender les élus des régimes démocratiques en place comme une entité homogène, constituée exclusivement de « traîtres en puissance », force est malheureusement de constater que les élus intègres et honnêtes constituent sans nul doute une minorité.

L'expression de tous ces mouvements émanant de la base atteste de la capacité des citoyens à construire des sphères communes, à l'échelle locale, voire nationale (comme l'a récemment démontré le processus d'élaboration de la constitution islandaise).

Le développement de cette démocratie citoyenne se heurte néanmoins à un certain nombre d'obstacles.

Le premier d'entre eux est un problème d'échelle : comment opérer la fédération des expériences locales ? Comment être sûr qu'un tel système puisse fonctionner sans l'existence d'un pouvoir supérieur ?

Ces expériences fragiles se heurtent en effet aux réticences des acteurs économiques et politiques globaux, ce qui met à mal la durabilité même de celles-ci. Il conviendra par conséquent de lever ces freins pour permettre une expression pleine et entière de la démocratie citoyenne.

La voie à ne pas négliger : la démocratie délibérative

Dans le même temps, il conviendra de favoriser le développement de la démocratie délibérative, à entendre comme un espace nécessaire à l'expression démocratique, lequel ne relève ni des institutions, ni des initiatives citoyennes. Il s'agirait ainsi d'un espace intermédiaire au sein duquel se confronteraient les légitimités portées par les deux autres dimensions – démocratie représentative, d'une part, citoyenne, d'autre part.

La démocratie dite délibérative repose notamment sur l'idée selon laquelle il ne suffirait plus d'être élu pour maîtriser l'ensemble du processus de décisions. Partant de là, une décision ne se révélerait légitime que si elle avait permis, en amont, à chaque citoyen de participer à son élaboration. La démocratie délibérative serait ainsi fondée sur l'argumentation et l'inclusion du plus grand nombre au processus de décision.

Fondée sur l'écoute et la transparence, cette forme de démocratie reviendrait à indexer la légitimité de la décision sur la délibération collective. A l'heure actuelle, toutes les techniques permettant d'enrichir cette délibération politique sont disponibles. Ce n'est donc pas un problème d'outils, mais d'absence de volonté politique réelle de recourir à ces derniers.

A titre personnel, Loïc BLONDIAUX affirme être un fervent partisan de la commission nationale du débat public (CNDP), qui est très décriée, alors qu'elle permet, sur des grands projets d'infrastructures, d'informer et de recueillir l'avis de chaque citoyen. D'autres expériences du même type, pour coûteuses et déstabilisantes qu'elles soient, devront être conduites, étant entendu qu'il semble impossible de faire l'économie d'une réflexion sur la démocratie délibérative, même si les expériences conduites jusqu'à présent se sont souvent révélées insatisfaisantes.

En outre, dans une société dominée à ce point par le pouvoir économique, il n'est absolument pas certain qu'il soit possible de parvenir à progresser sur la voie de la démocratie délibérative, sans provoquer, en préalable, une véritable insurrection des consciences.

Extraits du débat

Mise en place d'une évaluation pour mesurer l'efficacité des actions citoyennes dans les régimes démocratiques

Que signifie la notion de « citoyen » eu égard à l'extrême diversité du corps

Le vote obligatoire : une forme d'infantilisation de la population ou un authentique contrepied pour que les politiques n'oublient pas les intérêts des catégories populaires ?

L'éducation populaire vectrice de nouvelles formes démocratiques

« Si l'on attendait...longtemps »

Pourquoi ne pas commencer par supprimer toute l'architecture hiérarchique des associations promouvant l'éducation populaire ?

Importance de savoir confronter son point de vue avec des points de vue contraires

Wiki-constitution ?

La réforme de la démocratie institutionnelle ne devrait-elle pas venir des initiatives citoyennes ?

L'instruction des individus, mis en place durant l'entre-deux-guerres, est vécue comme un travail de préparation du citoyen à l'usage du suffrage universel. Il convient en effet de donner aux citoyens les moyens de faire un usage éclairé de ce mode d'expression, c'est-à-dire conforme à l'intérêt de la nation. Durant cette période de l'entre-deux-guerres, l'éducation à la citoyenneté se double ainsi d'une éducation à la morale nationale.

Au fil du temps, les mouvements d'éducation populaire se sont transformés et on a assisté à un changement de perspectives. L'éducation populaire est ainsi progressivement appréhendée comme un apprentissage pratique, de mise en situation, et non plus seulement comme un apprentissage préalable à l'expression démocratique.

Dans ce contexte, il existe deux options possibles pour promouvoir l'éducation à la citoyenneté.

Soit on considère que tous les jeunes, quelles que soient leurs origines et leurs aspirations, doivent bénéficier des mêmes pratiques éducatives. La formation dispensée doit alors transiter par l'Education nationale, étant entendu que tous les jeunes sont de futurs citoyens et doivent donc être considérés comme tels.

Soit on décide de procéder par groupes sociaux, par classes sociales. Dès les premières années suivant leur mise en place, les mouvements d'éducation populaire se sont ainsi heurtés à la question de la division de la société en classes et l'on a alors assisté à l'émergence de mouvements destinés à des groupes sociaux spécifiques tels que la Jeunesse Agricole Catholique (JAC), la Jeunesse Ouvrière Catholique (JOC).

Thierry BOUTIN,
Union
Départementale
des MJC du
Rhône

Thierry BOUTIN indique que les MJC de la région lyonnaise se sont trouvées confrontées, il y a peu, à la montée de l'idéologie extrémiste, qui s'est traduite par des attaques directes sur les établissements constituant ce réseau des MJC. Face à ces exactions et à l'absence de réactions des collectivités qui refusent de s'impliquer pleinement contre ces groupuscules extrémistes, les acteurs associatifs de cette région se sont trouvés totalement désemparés.

Les collectivités territoriales ont en effet eu tendance à montrer du doigt tout à la fois l'extrême gauche et l'extrême droite et à n'apporter aucune solution concrète à ces attaques. Le conseil régional de la région Rhône-Alpes a ainsi été la seule institution à réagir, en proposant un projet de lutte contre les discriminations, auquel la fédération des MJC pu participer.

Ce projet a consisté à s'appuyer sur un film, intitulé « La vague » (2009, réal. Dennis Gansel), diffusé dans de nombreux lycées et MJC, en vue d'amorcer un débat avec la jeunesse sur les questions ayant trait à la lutte contre les discriminations.

Pascal AUBERT,
Collectif
Pouvoir d'agir

Pascal AUBERT explique que le collectif « Pouvoir d'agir » a vocation à conférer une certaine capacité d'agir, à ceux qui ne détiennent pas le pouvoir.

Il convient de faire sauter l'un des verrous essentiels à tout type d'actions, en croyant fermement à ce que l'on fait, tout en faisant montre d'un authentique optimisme méthodologique.

Il convient également de favoriser la mise en œuvre d'un accompagnement vertueux, permettant aux personnes de réfléchir par elles-mêmes.

Il convient en outre de s'inspirer d'expériences menées çà et là, favorisant la libre expression des individus.

On ne préjuge ainsi nullement ni des sujets à aborder, ni des solutions à mettre en œuvre, sur le terrain. On part des individus tels qu'ils sont, avec leurs colères, leurs idées, et on favorise leur mise en mouvement.

C'est là la seule manière de repolitiser le débat, comme le prouve d'ailleurs le succès grandissant des organizing committee.

François GALICHET s'intéresse à l'évolution de l'articulation entre éducation scolaire et éducation populaire.

L'éducation scolaire et de l'éducation populaire

L'école prenait alors en charge les aspects cognitif et réflexif

Depuis les années 1980, un certain nombre de changements sont survenus, lesquels ont notamment contribué à atténuer la distinction qui prévalait, par le passé, entre les finalités de l'éducation scolaire et celles de l'éducation populaire, dans le cadre de la vision plus globale de l'éducation à la citoyenneté.

L'école se voit alors officiellement attribuer des responsabilités relevant par le passé de l'éducation populaire, et inversement

Le deuxième changement important survenu depuis les années 1980 réside dans l'ambivalence des finalités de l'éducation à la citoyenneté

La notion d'autonomie a été peu à peu récupérée, au profit de pratiques managériales

Les valeurs de fraternité récupérées à l'extrême-droite

Les oppositions sur lesquelles reposait l'éducation à la citoyenneté sont donc aujourd'hui brouillées et l'éducation à la citoyenneté doit par conséquent être d'abord et avant tout une éducation à la réflexion, la réflexivité, dans un contexte de complexification des valeurs.

Troisième changement notable, l'éducation à la citoyenneté était, par le passé, essentiellement centrée sur les enfants et les adolescents

L'éducation populaire doit dorénavant s'intéresser à toutes les générations.

François
GALICHET,
Conseil
scientifique des
Francas

Extraits du débat

Et nous ? Appliquons-nous les principes de l'éducation populaire ?

Importance du droit à l'expérimentation

Développement des *organizing committee*

Vivre la citoyenneté dès sa plus tendre enfance pour se sentir légitime

Graine de philosophie : des débats philosophiques dans le cadre des activités périscolaires

Nécessité de recouvrer une certaine confiance en la politique et l'efficacité de l'action publique

Partageons-nous tous l'ambition d'éduquer les populations en vue de transformer la société ?

Ateliers : L'éducation populaire : du discours à l'action

Les acteurs de l'éducation populaire investissent une grande diversité de champs en prise avec des enjeux sociétaux. Ils ont en commun de créer les conditions d'une action citoyenne.

C'est autour de quatre ateliers que nous donnerons à voir les pratiques et les démarches portées par les associations d'éducation populaire. Ces ateliers sont aussi l'occasion d'échanges sur des pratiques et de valoriser des initiatives.

Nous avons fait le choix de privilégier des entrées thématiques visant à incarner les défis de l'éducation populaire dans le contexte sociétal actuel.

NUMERIQUE

S'emparer des outils et démarches numériques pour porter les valeurs de l'éducation populaire

L'avènement de « l'ère du numérique » est venu bouleverser nos comportements, nos modes d'action, d'expression et de communication, que ce soit sur le plan individuel ou au sein de nos associations d'éducation populaire. Généralement relégués à une « simple » question technique, le choix des outils numériques dans nos associations, lorsqu'ils sont réfléchis, sont souvent orientés par des logiques de faibles coûts ou par la volonté de ne pas dissiper de l'énergie dans le changement.

Or, à l'heure où les données personnelles recèlent un enjeu considérable pour les multinationales, choisir un outil numérique, c'est alors faire un choix politique en cohérence avec nos valeurs. Une fois ce choix opéré, cela nécessitera un effort et engendrera souvent une démarche de transformation dans l'intérêt de l'association et au bénéfice des communs de la connaissance.

L'enjeu est triple pour les associations de jeunesse et d'éducation populaire :

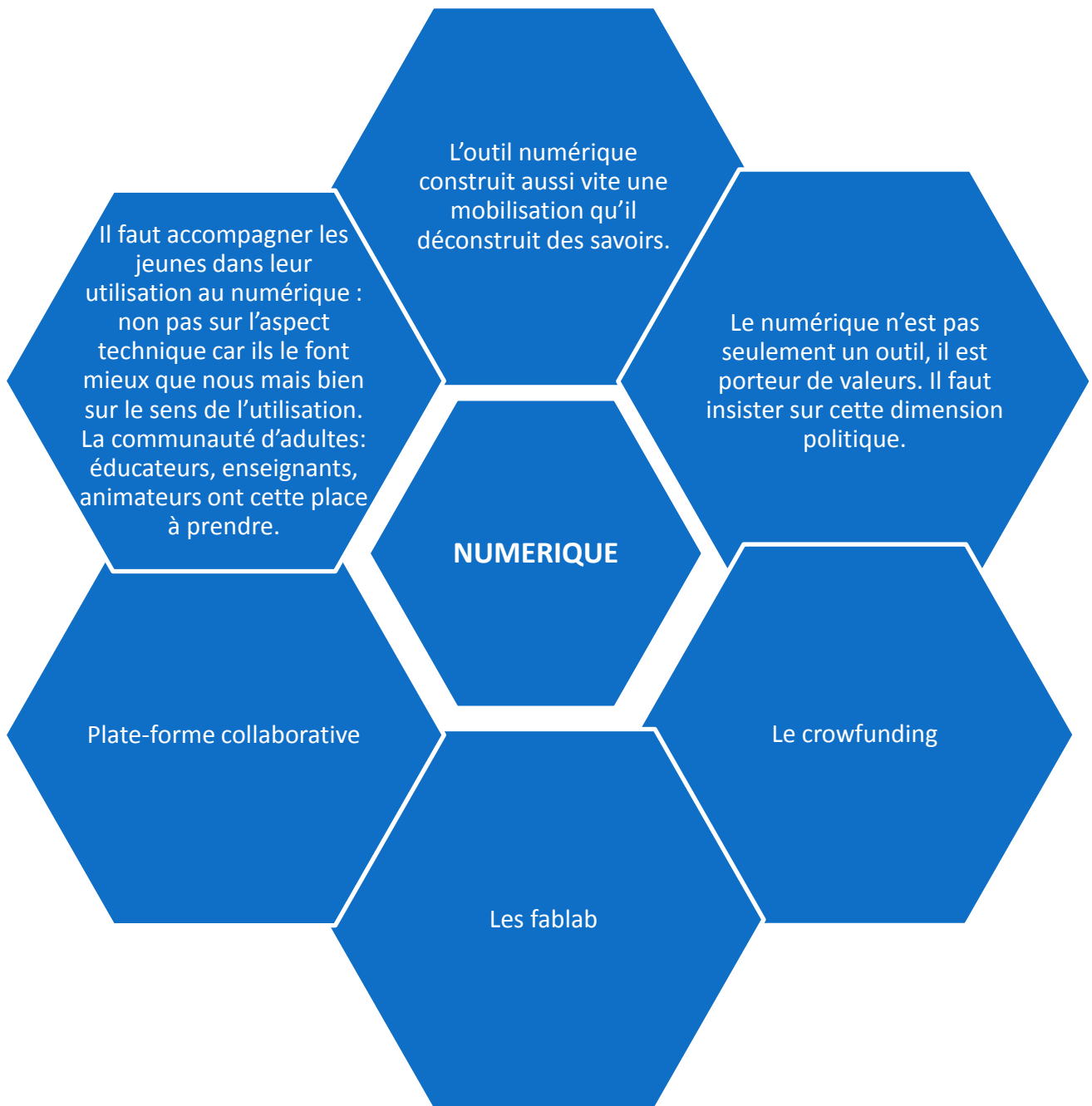
- permettre l'accès de tous à un usage raisonné et responsable du numérique en accompagnant et en formant les utilisateurs dans la transformation
- créer de nouvelles formes d'expression, d'actions collectives tout en garantissant la démocratie
- se saisir des potentialités du numérique en termes de travail collaboratif et de partage pour une diffusion toujours plus large et accessible de la connaissance.

Témoignages

- Carolle KHOUIDER, Confédération nationale des foyers ruraux
- Christopher TALIB, La Quadrature du Net
- Laurent COSTY, April, Libre Association
- Emmanuel PORTE, Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire

Animatrice

- Camille DOMBRET, Fédération Léo Lagrange



MEDIAS

Eveiller l'esprit critique pour former des citoyens avertis et engagés

Les médias sont souvent présentés comme un contre-pouvoir contribuant à la vitalité de la démocratie. Pour autant, les médias sont aussi l'objet de multiples pressions et manipulations qui tendent à les éloigner de leur rôle de conscientisation et d'alerte des citoyens.

Il n'y a qu'à voir le formatage de l'offre, le culte de l'instantanéité, les liens parfois "incestueux" entre journalistes et décideurs (politiques ou économiques), le traitement caricatural et stigmatisant de certaines populations, ou encore la phrase de monsieur LELAY décrivant en son temps la philosophie de sa chaîne de télévision comme l'action de « créer du temps de cerveau disponible pour les annonceurs », pour se convaincre que les médias peuvent également être les relais de la pensée dominante et les ressorts de l'aliénation des individus.

Dans la société de l'information et de la communication dans laquelle nous vivons, il est donc essentiel de garantir la qualité, l'indépendance et le pluralisme de l'information, et de permettre à chacun de s'outiller et de se repérer face au flux d'informations auquel il est confronté.

L'enjeu est double pour les associations de jeunesse et d'éducation populaire :

- Un enjeu éducatif : permettre à chacun de décrypter et de porter un regard critique sur les informations qu'il reçoit.
- Un enjeu citoyen : construire les bases d'un débat sur les moyens de co-régulation des médias et de co-production de l'information.

Témoignages

- Agnès HALLET, Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active
- Matthieu PORTE et Morgane ROTURIER, Jets d'encre

Animatrice

- Anna SCHELLIER, Fédération des Associations Générales Etudiantes

Rapporteuse

- Adeline DE LEPINAY, Union régionale des foyers et services pour jeunes travailleurs



ENVIRONNEMENT

Faire évoluer les pratiques pour construire un monde durable

Face aux diverses crises environnementales, des voix s'élèvent et s'interrogent sur la nécessité de faire évoluer nos visions du monde. Il s'agit de passer d'approches centrées exclusivement sur l'Homme à une approche centrée sur les écosystèmes dont les humains ne seraient qu'un des éléments.

Cette nouvelle vision du monde implique des changements culturels profonds, qui suscitent de fortes résistances des personnes et des différentes composantes organisées de la société.

Dans ce contexte, c'est à l'éducation, et plus particulièrement à l'éducation populaire, qu'il revient de se saisir de ces changements conceptuels et de consolider ces évolutions culturelles.

L'enjeu est triple pour les associations de jeunesse et d'éducation populaire :

- Un enjeu éducatif : modifier le regard et les comportements.
- Un enjeu citoyen : rendre les individus acteurs du changement.
- Un enjeu associatif : mettre en cohérence discours et pratiques.

Témoignages

- Emmanuel BERROD, Noé Conservation
- Stéphane EMIN, Fédération régionale des MJC-Ile-de-France
- Aïala ELLENBERGER, Francas Val de Marne
- Romain BOUILLON, F3E

Animatrice

- Cindy CHEVILLOT, Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne

Rapporteuse

- Anne-Marie BOURROUILH, Fédération Française des MJC



ACCES AUX DROITS

Se mobiliser pour la
défense et la
conquête des droits

Crise économique et sociale, montée des extrêmes, crispations autour du mariage pour tous, attermolements concernant le droit de vote des étrangers, stigmatisation des classes populaires, prise en otage de la laïcité, etc. : l'actualité récente a été marquée par de multiples attaques contre les droits existants et par de fortes résistances à l'ouverture de nouveaux droits, qu'ils soient civiques ou sociaux.

Dans ce contexte, il semble impérieux de faire de la lutte contre les discriminations et du combat pour la défense et pour la conquête des droits un enjeu majeur de mobilisation de la société civile.

L'enjeu est double pour les associations de jeunesse et d'éducation populaire :

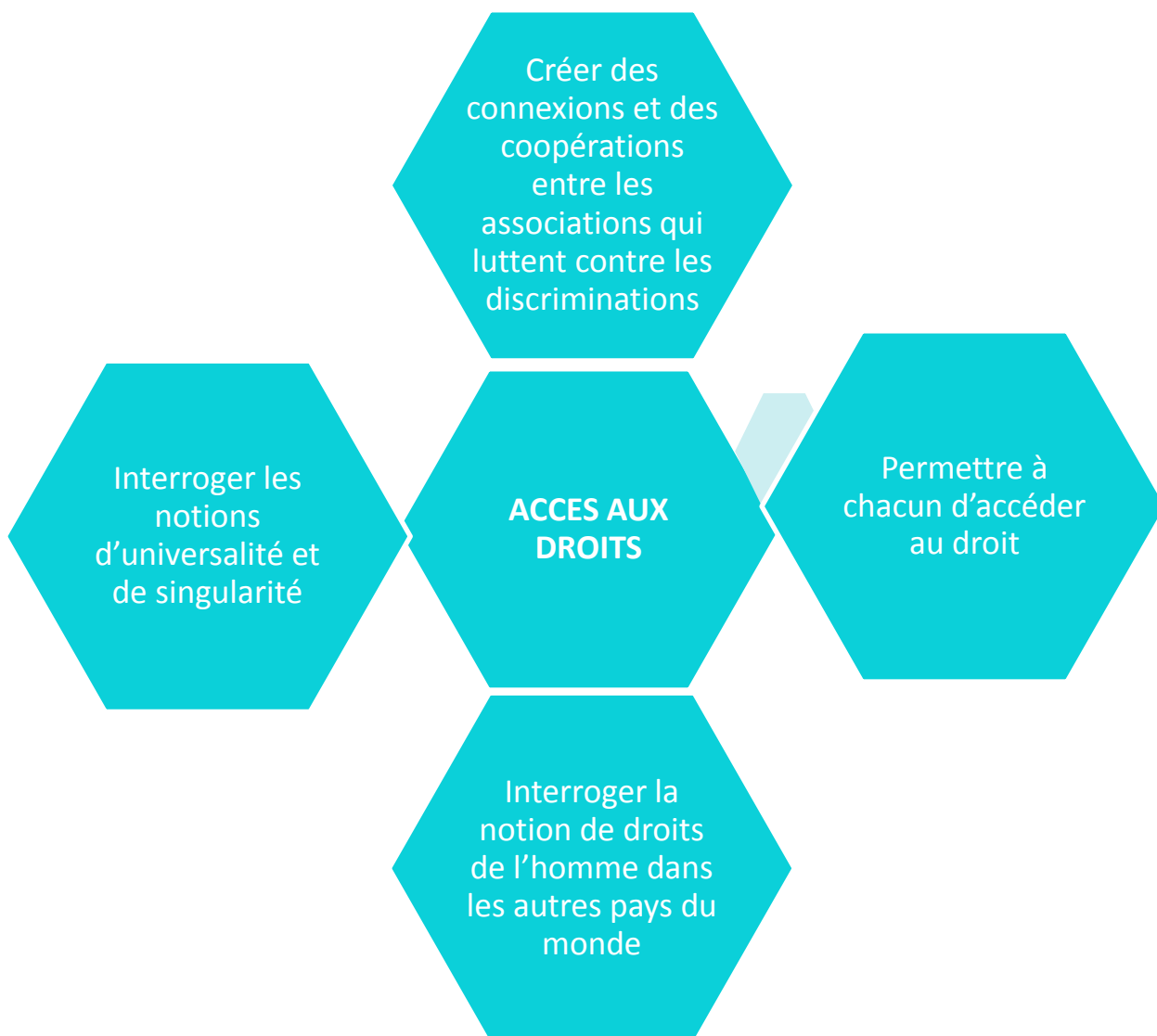
- Un enjeu éducatif : permettre à chacun de connaître ses droits et ses devoirs.
- Un enjeu citoyen : mobiliser les citoyens en faveur de l'universalité et de l'effectivité des droits.

Témoignages

- Geneviève DE COSTER, ATD Quart Monde
- Nicolas NEIERTZ, David & Jonathan
- Pierre TARTAKOWSKY, Collectif « Pour Un Avenir Solidaire »

Animatrice

- Anne MEYER, Culture & Liberté



Synthèse et mise en perspective par Jean-François DRAPERI

L'éducation populaire elle-même ...

Les cultures, les histoires, les croyances, les mots, les équilibres locaux, régionaux, les formes d'organisation, les types fédératifs, etc., sont autant de spécificités, de caractères propres aux fédérations. Mais elles partagent d'être des associations. Avec un fondement sur des valeurs et sur des règles issus du droit associatif. Quatre points importants :

1- Reconnaissance/valorisation :

Le capitalisme a induit une nouvelle forme universelle d'évaluation : le rendement économique. Cela va à l'encontre des fondements de l'éducation populaire ; mais les AJEP y sont confrontées. Ces enjeux se posent à tous les niveaux et pour commencer au niveau de la vie interne de l'AJEP. Et par rapport à cette révolution qui fait de la gestion la discipline centrale, je crois qu'il est opportun de s'adapter de deux façon complémentaires : la première c'est de maintenir notre propre évaluation, avec nos propres critères, qui sont des critères, je n'aime pas le mot, de ce qu'on appelle la plus-value sociale : mais on peut le dire autrement, en terme d'éducation, de socialisation, de construction e lien social : la seconde c'est de montrer que ces résultats non économiques ont une valeur économique et qu'il est intéressant d'un strict point de vue comptable d'investir dans l'éducation populaire si l'on considère l'ensemble des indicateurs du développement.

2- L'interface éducation populaire et économie sociale et solidaire :

- L'éducation populaire est associée au mouvement coopératif.
- Le lien entre éducation populaire et démocratie économique est au fondement de chaque AJEP qui fait vivre son Assemblée générale, qui prend des décisions, qui vote un budget, ...
- La citoyenneté c'est aussi être cohérent dans ses actes économiques comme dans ses actes politiques.

3- L'interface politique et l'ouverture d'espaces nouveaux :

- A différents échelons, des initiatives existent de « nouveaux » espaces : dans les petites communes, dans les départements, dans les régions.
- Attention : le capitalisme c'est le pouvoir économique qui s'impose au pouvoir politique. Mais alors pourquoi ne pas parler de la démocratie économique ?
- L'économie n'a de lien avec l'éducation populaire qu'en ce qu'elle reprend ses valeurs. Et s'il en est une qui est centrale c'est la démocratie car c'est elle qui fonde le pouvoir d'agir sur l'exercice de la citoyenneté et c'est elle qui garantit que la finalité ne sera pas de rémunérer le capital ou le seul entrepreneur. Et c'est aussi elle qui place la coopération au-dessus de la compétition.

4- L'accompagnement à la formation :

La formation aux valeurs... oui mais attention à l'instrumentalisation des valeurs. On ne peut pas faire l'économie des valeurs, et l'on peut ajouter la réflexion comme l'une d'entre elles. Pour ma part lorsque je parle des valeurs du mouvement associatif ou coopératif (liberté, égalité, solidarité et autonomie de gestion) je précise qu'elles ne peuvent être vécues, mises en œuvre qu'ensemble sous peine d'être récupérées ou instrumentalisées.

On dit du mouvement coopératif qu'il est un mouvement économique qui s'appuie sur l'éducation mais qu'il est aussi bien un mouvement d'éducation qui s'appuie sur l'économie.

De même, on pourrait dire : l'éducation populaire est un mouvement d'éducation à la citoyenneté qui s'appuie sur des associations démocratiques mais on peut dire aussi qu'elle est un ensemble d'associations démocratiques qui s'appuie sur l'éducation à la citoyenneté.

Clôture par Irène PEQUERUL, Présidente du Cnajep

Mesdames, messieurs, chers amis,

L'Agorajep « Agir sur le monde par une action citoyenne, l'éducation populaire ouvre la voie des possibles » est la résultante d'une démarche déterminée des organisations membres du Cnajep, dans un contexte particulier.

Une démarche déterminée qui s'est caractérisée par :

- Le lancement d'une campagne 100% Educ'Pop'
- L'installation d'une vice-présidence Education populaire pilotée par Daniel FREDOUT et la mise en place d'un séminaire permanent, une vingtaine d'organisations que je remercie. C'est grâce à elles que nous avons vécu deux Agorajep avant celle d'aujourd'hui. En 2012, l'Agorajep a été une opération de démonstration et d'expression de la vitalité, de l'actualité, de la modernité et de l'utilité de l'éducation populaire. En 2013, l'Agorajep a permis de mettre en débat un ensemble de propositions et perspectives en terme de politiques publiques pour agir par l'éducation populaire.

Depuis 3 ans, nous n'avons de cesse d'œuvrer ensemble :

- Pour expliciter l'intérêt et la place de l'éducation populaire dans la société.
- Pour renforcer la visibilité et la compréhension de l'éducation populaire en valorisant ses initiatives et ses pratiques innovantes.
- Pour contribuer à l'émergence d'une politique publique d'éducation populaire.

Cette conviction chevillée au corps s'inscrit dans un contexte. Frédéric CHATAIGNER qui était intervenu lors de la Journée organisée par l'Observatoire de la Jeunesse et des politiques de jeunesse en 2013 nous disait que l'éducation populaire aurait connu au moins deux cycles complets avec des phases d'émergence, de consécration et de déclin et qu'il entrevoyait l'émergence d'un nouveau cycle de vie. Or, on parle de plus en plus d'éducation populaire.

Nous partageons cette analyse. Le Cnajep et ses organisations membres ont identifié quatre enjeux prioritaires :

- Citoyenneté et démocratie
- Globalité et continuité éducative
- Innovation sociale
- Education populaire et jeunesse

Sur la base de cette analyse, nous avons engagé cette 3ème Agorajep. Je me garderais bien de faire ici la synthèse de nos travaux. Je peux vous garantir en revanche la poursuite de la démarche pour explorer nos échanges.

Nous avons adressé une Contribution au Ministre Patrick KANNER qui nous avait au préalable reçus et avait demandé une contribution.

Nous souhaitons engager une démarche globale structurante et des actions concrètes :

- Poser un cadre structurant pour une co-construction de politiques publiques de l'éducation populaire par l'instauration de lieux de co-construction identifiés et installés dans la durée, par l'organisation d'assises territoriales ouvrant sur une loi d'orientation et de programmation.
- Rendre opérantes des mesures concrètes en s'appuyant sur des engagements déjà pris et des moyens déjà disponibles : encourager l'innovation et le développement de l'éducation populaire, développer l'engagement et la formation des acteurs, favoriser les coopérations inter associatives, valoriser et faire connaître l'éducation populaire.

Nous menons un travail avec l'INJEP pour l'organisation d'un séminaire sur les apprentissages et le rapport aux savoirs dans une perspective de regards croisés entre chercheurs et acteurs des associations de jeunesse et d'éducation populaire.

Nous menons également un séminaire stratégique sur les évolutions du Cnajep dans un monde en mutation.

Et nous nous retrouverons bientôt le 18 décembre en Assemblée générale extraordinaire autour de la réforme de nos statuts et de la Charte de fonctionnement.



Comité pour les relations nationales et internationales des associations de jeunesse et d'éducation populaire, le CNAJEP est une coordination qui réunit plus de 70 mouvements nationaux de jeunesse et d'éducation populaire soucieux de réfléchir et d'agir ensemble en vue de la reconnaissance des valeurs et des intérêts du secteur jeunesse et éducation populaire.

Ces associations agissent sur l'ensemble des territoires dans des domaines aussi divers que l'éducation, la culture, les loisirs, la citoyenneté, l'accompagnement social, la défense des droits humains et du cadre de vie, la formation et l'insertion, le logement, les échanges internationaux...

En tant que plate-forme représentative, le CNAJEP constitue un espace de réflexion et d'élaboration collective sur l'ensemble des questions ayant trait à la jeunesse, à l'éducation populaire et aux politiques publiques afférentes, à tous les niveaux du territoire (du local à l'international). www.cnajep.asso.fr



Afin de faire mieux connaître la diversité, la vivacité, l'inventivité et la modernité des actions des associations de jeunesse et d'éducation populaire, le Cnajep, ses membres et ses coordinations régionales, ont lancé, depuis juin 2011, une campagne de communication intitulée 100 % EDUC' POP'. www.educ-pop.org